



## Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2021

Présents : Benoît COLLIN, Sylvain DIONNET, Jean-Marc HENROTTE, Isabelle HEURTIER, Karine JEANTET-PROST, Jérôme GRENARD, Anne MICHAMBLÉ, Michaël PONCET,

Excusés : Florence HENRIOT-COLIN avec pouvoir à Michaël PONCET  
Philippe HERNANDEZ avec pouvoir à Jérôme GRENARD

Absente : Agathe ROCHE

Secrétaire de séance : Benoît COLLIN

### Accueil des Sapeurs-Pompiers

Raphaël Grenard, Président de l'Amicale des Pompiers et Alexandre Perrier-Cornet, chef de corps, présentent leur demande de participation de la commune pour payer la cotisation de l'assurance qui prend en charge tous les pompiers (actifs et retraités) lors des manifestations organisées au sein des 2 villages ou dans les manifestations sportives mais qui peut aussi se substituer à celle du SDIS pour les trajets domicile – caserne lors d'interventions. Par ailleurs, le SDIS n'assure plus les postes de secours lors de manifestation (courses) et l'union départementale a acheté du matériel pour que les pompiers puissent, s'ils le souhaitent, assurer cette prestation. Lors d'un prêt de matériel par l'union départementale, il y a une participation financière de l'association qui demande aux pompiers d'assurer les secours.

Pour les 15 actifs, le montant payé en janvier 2021 était de 842.56 €. L'amicale paie la cotisation pour les anciens. Alexandre Perrier-Cornet précise que la participation des communes n'est pas obligatoire mais peut être « donnant donnant » par échange de services (ex : nids de guêpes, prêt de tuyaux...)

Ouverture de la séance à 19h30

### Approbation du procès-verbal du 12 mars 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents et pouvoirs (10 voix)

#### 1. Participation aux organismes

Jérôme GRENARD donne les montants des participations proposés par les différents organismes :

- Syndicat des Ecollets	650 €
- SIVOS	81 140 €
- SIVU	9 600 €
- PNR	1 120 €
- Accueil de Loisirs été 2021	4 000 €
Total des participations aux organismes :	96 510 €

La participation au SIVOS augmente car le nombre d'enfants des Bouchoux scolarisés augmente et pour les Ecollets, en plus de la participation sur la vente de bois, il y a un projet d'installation de panneaux pour une éventuelle signalétique sur la route des Ecollets.

## 2. Vote des taxes

Le maire précise que cette année, en raison de la réforme de la taxe d'habitation qui sera en partie compensée par le versement de la taxe sur le foncier bâti, il convient d'ajouter le taux appliqué par le département (24.36%) à celui de la commune. Les contribuables ne verront donc plus la part départementale sur leur avis d'imposition.

Il présente les simulations des taux des impôts directs locaux qui définissent les montants collectés par la commune et rappelle que la commune ne peut voter que les taux des taxes foncières sur le bâti et le non bâti.

Taxes	Taux N-1	Produit fiscal attendu Taux constant	1%		2%	
			Taux	Produit fiscal attendu	Taux	Produit fiscal attendu
TFB	46.82	122 481	47.29	123 711	47.76	124 940
TFNB	40.77	30 047	41.18	30 350	41.59	30 652
		152 528		154 061		155 592
				+ 1 533		+ 3064

Après délibération, le conseil décide d'une augmentation de 2 % des taux par 9 voix pour et une abstention (Pouvoir de P. Hernandez) justifiée par le besoin d'assurer des services à la population (dont l'ouverture de l'accueil de loisirs)

## 3. Etudes des demandes de subvention

Le maire propose d'inscrire une somme de 500 € à l'article 6574 pour les subventions susceptibles d'être allouées par la commune.

Il convient de prendre une délibération générale d'affectation de ce montant au budget et pour chaque attribution de subvention, il conviendra de délibérer pour attribuer les subventions.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité des présents et pouvoirs (10 voix) l'inscription de la somme de 500 € à l'article 6574.

## 4. Délibérations pour créances douteuses : budgets principal et assainissement

Le maire présente l'obligation de l'inscription au budget de provisions pour créances douteuses pour les budgets principal et assainissement.

Après délibération, le conseil accepte d'inscrire chaque année au budget principal et au budget assainissement, en dépenses ou en recettes, les crédits nécessaires à la comptabilisation de ces provisions à l'unanimité des présents et pouvoirs.(10 voix)

## 5. Délibération virement budget assainissement au budget principal

Aucune délibération prévoyant un échéancier pour rembourser cette avance n'a été prise et étant donné que des remboursements ont déjà été faits sans échéancier, il n'y a pas lieu de délibérer pour effectuer ces opérations budgétaires.

## 6. Délibération virement budget principal : section investissement vers section fonctionnement

L'avance du budget assainissement (investissement) est versée sur l'investissement du budget principal. Afin de pouvoir l'affecter au fonctionnement, il convient de délibérer pour inscrire 18 000 € en dépenses d'investissement au compte 1068-040 et en recettes de fonctionnement au 7785-042

Après délibération, le conseil, à l'unanimité des présents et pouvoirs (10 voix), accepte ces inscriptions budgétaires.

## 7. Délibération budget photovoltaïque

Le budget photovoltaïque est en sur-équilibre en investissement et en déséquilibre en exploitation. Il convient donc de prévoir un transfert de charges de 21 461.37 € entre les dépenses d'investissement et les recettes de fonctionnement (du 4818-040 au 791-042) ainsi qu'un étalement des charges en l'amortissant sur 5 ans.

Après délibération, le conseil accepte ce transfert de charges par 9 voix dont 2 pouvoirs pour, 1 voix contre (A.Michamblé).

## 8. Vote des budgets :

### - BUDGET PRINCIPAL

#### ○ FONCTIONNEMENT :

##### Dépenses de fonctionnement

011	Charges à caractère général	116 276.00
012	Charges de personnel	94 377.00
014	Atténuation de produits	14 000.00
65	Autres charges de gestion courante	122 536.00
66	Charges financières	3 933.00
67	Charges exceptionnelles	0.00
68	Dotations aux provisions	50
022	Dépenses imprévues	19 771.22
<b>TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES</b>		<b>370 943.22</b>
023	Virement à la section d'investissement (autofinancement)	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00
<b>TOTAL DES OPÉRATIONS D'ORDRE</b>		<b>0.00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>370 943.22</b>

##### Recettes de fonctionnement

002	Résultat reporté excédentaire	11 581.10
013	Atténuation de charges	0.00
70	Produits domaniaux et ventes diverses	42 550.00
73	Impôts et taxes	179 515.00
74	Dotations et participations	77 993.00
75	Autres produits de gestion courante	35 600.00
76	Produits financiers	4.00
77	Produits exceptionnels	700.00
<b>TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES</b>		<b>347 943.22</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 000.00
043	Opérations patrimoniales	0.00
<b>TOTAL DES OPÉRATIONS D'ORDRE</b>		<b>23 000.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>370 943.22</b>

#### ○ INVESTISSEMENT :

##### Dépenses d'investissement

16	dépôts et cautionnements	33 640.74
21	Immobilisations corporelles (réserve)	62 739.06
<b>Dépenses réelles hors opérations</b>		<b>96 379.80</b>
Programme 100		74 497.04
Programme 200		99 917.78
Programme 300		5 740.80
<b>Total opérations d'investissement</b>		<b>180 155.62</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>311 601.41</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>588 136.83</b>

##### Recettes d'investissement

001	Report excédent d'investissement	147 264.32
10	Dotations et fonds divers	27 614.00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 500.00
27	Immobilisations financières	1 800.00
<b>TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES</b>		<b>194 378.32</b>
Programme 100		44 157.10
Programme 200		60 000.00
Programme 300		1 000.00
<b>Total recettes opérations d'investissement</b>		<b>105 157.10</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>288 601.41</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>588 136.83</b>

Après délibération, le conseil approuve le budget principal à l'unanimité des présents et pouvoirs (10 voix)

### - BUDGET ASSAINISSEMENT

Jérôme GRENARD rappelle qu'il s'agit d'un budget prévisionnel travaillé en commissions finances. Le budget de fonctionnement est équilibré à 25 190.53 € et le budget d'investissement est équilibré à 1 776 082.54 €. Après délibération, le conseil adopte à l'unanimité des présents et pouvoirs le budget assainissement 2021. (10 voix)

### - BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

Le budget de fonctionnement est équilibré à 56 301.37 € et le budget d'investissement est équilibré à 110 006.44 €

Après délibération, le conseil adopte par 9 voix dont 2 pouvoirs et un contre (A. Michamblé) le budget photovoltaïque 2021.

## 9. Délibération pour clôture budget lotissement

Tous les lots du lotissement étant vendu, il convient de clôturer le budget lotissement.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité des présents et pouvoirs de clore le budget lotissement. (10 voix)

### Questions diverses :

- Elections : tableaux des permanences. Les élections départementales et régionales doivent avoir lieu les 13 et 20 juin 2021. Il faudra tenir 2 bureaux de vote ce qui va nécessiter plus d'assesseurs. Il est donc fait appel aux électeurs volontaires pour aider les élus à tenir les bureaux.
- CAF : Convention Territoriale Globale volontaires pour participer au COPIL : J.Grenard ; B.Collin ; K.Jeantet Prost
- Rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude a été présenté aux élus et est consultable en mairie.
- Point sur les commissions  
S..Dionnet fait remarquer que ce point inscrit en Questions Diverses à chaque conseil peut être lourd. Il souhaiterait que les commissions s'astreignent à faire un Compte Rendu qui serait transmis aux conseillers. A la suite d'un débat, il résulte que chaque commission fera un compte rendu et qu'au conseil, un point sera fait rapidement pour rendre compte des travaux aboutis.
  - o Bâtiments : avis favorable de la commission d'accessibilité pour le projet de l'épicerie.
  - o Voirie : un rendez-vous avec le chef de l'agence routière départementale de saint Claude est programmé.
  - o Agriculture forêt ; tous les devis ont été reçus pour la viabilisation de la parcelle pour l'atelier partagé.
  - o M Marc Royet a répondu positivement à la proposition du conseil municipal pour l'achat des arbres de la parcelle communale ZO 39.
  - o Une rencontre avec les maraichers a eu lieu pour travailler sur le projet de réserve d'eau qui pourrait être aussi une réserve incendie pour la commune.
- Le 6 avril aura lieu l'audience au tribunal administratif de Besançon pour le litige entre Enedis et la commune pour les compteurs Linky.
- Du fait du départ à la retraite de Michel Rouan, la vacance de poste a été déclarée et l'appel à candidature déposé avec clôture de dépôt des candidatures au 31/05/2021 publié.
- Syndicat des Eaux :
  - o L'Agence de l'eau a répondu favorablement à un dossier à un appel à projet sur la récupération de l'eau de pluie avec le CPIE.
  - o Les essais sur les 4 forages faits au Talonard sont terminés ; très bonne qualité de l'eau mais débit un peu moindre que ce qui est demandé.

**La séance est levée à 21h50**

Prochain conseil le 7 mai 2021 à 19 h.

Isabelle HEURTIER

